



BAREME DES HONORAIRES DE LE 4 LE CABINET IMMOBILIER au 04 avril 2021

VENDRE

PRIX TTC (TVA au taux en vigueur de 1,2 % incluse) à la charge du Vendeur

Prix de vente jusqu'à 60 099 €	4500 €
Prix de vente de 60100 € à 100 099 €	6500 €
Prix de vente de 100 100 € à 124 999 €	7500 €
Prix de vente de 125 000 € à 179 999 €	9000 €
Prix de vente de 180 000 € à 265 999 €	12 000 €
Prix de vente de 266 000 € à 299 999 €	14 000 €
Prix de vente au-delà de 300 000 €	4,4 %

Document officiel pour notaire, avocat ou tout autre institution officielle : 44 euros TTC, si prise de mandat le jour même gratuite

MANDAT DE RECHERCHE

Dans le cadre d'un mandat de recherche : Se reporter au barème des mandats de vente

LOUER

Honoraire de location à la charge du locataire

Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 4,4 % TTC du loyer annuel Hors Charge

Etat des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable est facturé au locataire le jour de la réalisation

Honoraires de location pour le bailleur

Visite, constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 4,4 % TTC du loyer annuel Hors Charge

Etat des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable facturé au bailleur le jour de la réalisation

Ou conformément aux plafonds fixés par décret n° 2014-890 du 01/08/2014 comme suit :

Etat des lieux 3 € / m²

Visite du logement, création du dossier locataire, rédaction du bail de location

Zone très tendue (zone A bis article R.304-1 CCH): 12 € TTC maximum par m²

Zone tendue (zone A et B annexe Décret n°2013-392 du 10 /05/2013): 10 € TTC maximum par m²

Reste du territoire (zone C) : 8 € TTC maximum par m²